



Paris, le 7 avril 2020

Plus de trois semaines d'ouverture dans un contexte de pandémie du COVID-19 et toujours pas de protections efficaces pour les commerces ouverts : l'inquiétude grandit parmi les commerçants !

La Confédération des commerçants de France (CDF), qui rassemble à la fois des fédérations de commerçants dans l'obligation de fermer depuis le 15 mars 2020 mais aussi des commerçants qui sont autorisés à maintenir leur activité, est **très inquiète concernant la santé des chefs d'entreprises et des salariés potentiellement exposés au COVID-19.**

Les fédérations adhérentes Culture Presse, la Fédération des buralistes de l'Île-de-France, Oise et Seine Maritime, le Groupement National des indépendants (GNI), l'Union nationale des Taxis (UNT), l'Organisation des Poissonniers Ecaillers de France (OPEF), représentent des métiers particulièrement au contact des consommateurs et clients et **demandent depuis plus de trois semaines une protection de la part de l'Etat ou a minima un accès facilité aux protections**, associés à la Fédération Française des Associations de Commerçants (FFAC).

En effet, si ces commerces ou activités sont autorisés à perdurer, la crainte demeure dans un contexte de pandémie et sans accès au matériel nécessaire comme le gel hydroalcoolique ou les masques, pourtant, strict nécessaire pour exercer leurs activités plus sereinement.

Il faudrait ainsi près d'une soixantaine de masques par semaine pour un commerce ouvert avec un chef d'entreprise et deux salariés. Nous sommes hélas bien loin du compte et c'est aujourd'hui le système D qui prévaut (bâche en film plastique, masque non homologué pour une journée entière...).

Certains commerçants font même le choix de fermer, les salariés ayant exercé leur droit de retrait, ou les chefs d'entreprise ne souhaitant pas mettre davantage leur santé en péril.

Ces commerçants et professionnels sont, après le personnel médical, en première ligne et n'ont pas les armes pour se défendre dans un contexte de pandémie sans précédent.

La Confédération des commerçants de France demande donc à l'Etat en urgence un soutien sanitaire et connaître les coordonnées précises où les commerçants pourront se fournir en matériel, pour assurer la protection de toutes et tous.

Rachid BOUDJEMA, Président de l'Union Nationale de Taxis (UNT) ;

Jean-Pierre CHEDAL, Président délégué aux relations interprofessionnelles et consulaires du Groupement National des Indépendants (GNI) ;

Charles-Antoine de la MAIRIEU, Président de l'Union des Commerçants, Industriels, Artisans et Prestataires de Services du 7^e arrondissement (UCIAP 7^{ème}) ;

Jean-Claude DELORME, Président de la Fédération Française des Associations de Commerçants (FFAC) ;

Bernard GASQ, Président de la Fédération des buralistes de l'Île-de-France, Oise et Seine Maritime ;

Thierry ICHARD, Président de l'Union des Commerçants Industriels Artisans du Pays Carmausin (UCIAP) ;

Silvère MOREAU, Président de l'Organisation des Poissonniers Écaillers de France (OPEF) ;

Francis PALOMBI, Président de la Confédération des commerçants de France (CDF) ;

Daniel PANETTO, Président de Culture Presse ;

Jean SOAVI, Président de l'Association Artisanale et Commerciale Paris Bercy (ACPB).

La CDF rassemble 19 fédérations du commerce et de l'artisanat commercial, soit 450 000 entreprises – 1 million de salariés, des Très Petites entreprises et des entreprises sans salarié.